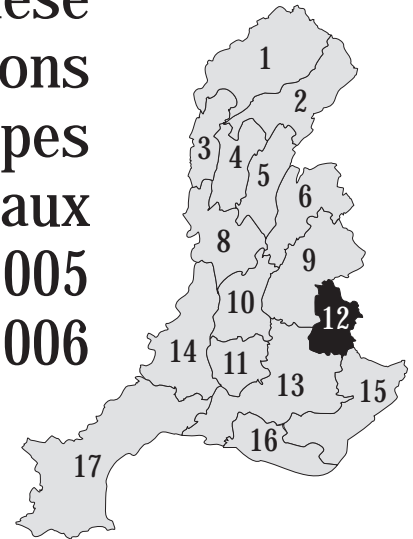


Haute Durance

12

synthèse
des propositions
des groupes
de travail locaux
septembre 2005
janvier 2006



d o c u m e n t d e t r a v a i l
d e s c o m m i s s i o n s g é o g r a p h i q u e s
s e p t e m b r e o c t o b r e 2 0 0 6

INTRODUCTION

1 / PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

- ✓ **Eléments généraux**
- ✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE

- ✓ **Les principaux problèmes du territoire**
- ✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE

- ✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**
- ✓ **Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état**

4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Du travail des groupes locaux sur la DCE, à l'avant projet de SDAGE Rhône Méditerranée

Ainsi que cela a été annoncé lors des précédentes commissions géographiques, les réflexions engagées dans le cadre des groupes de travail locaux par bassin versant ou zone homogène sur le littoral méditerranéen se sont achevées en mars 2006.

Depuis, les travaux de synthèse pour la préparation de l'avant projet de SDAGE ont avancé. Ce nouveau SDAGE sera composé des orientations fondamentales pour la politique de gestion des eaux du bassin et de la liste des objectifs assignés aux masses d'eau. Il sera accompagné du programme de mesures contenant toutes les mesures pertinentes pour le bassin et des éléments opérationnels pour leur mise en œuvre.

Les synthèses territoriales, traduction du travail technique réalisé localement...

Miroirs grossissants du SDAGE, les synthèses par territoire apportent une restitution de la réflexion menée au sein de chaque bassin versant (ou zone homogène). Elles offrent une vision des objectifs attribués aux masses d'eau et permettent d'entrer dans la logique de construction du programme de mesures du bassin. Ces synthèses ne prétendent pas à l'exhaustivité mais se veulent être un croisement des travaux du niveau de bassin et du niveau local.

En effet, les éléments présentés résultent d'un rapprochement entre les propositions des groupes de travail locaux et les projets d'orientations fondamentales de façon à établir une liste consolidée des types de problèmes rencontrés et des familles de mesures :

- pour chaque bassin versant, les mesures proposées par le niveau local ont été traduites en grandes familles de mesures, elles même en lien avec les projets d'orientations fondamentales ;
- les propositions d'objectif d'état écologique pour chaque masse d'eau ont été exploitées et présentées sous forme de listes et de cartes, certains objectifs restant encore à déterminer, d'autres devant, peut être, être ajustés.

Ce travail a été complété par une première analyse des éléments de socio économie issus des réflexions des groupes d'experts locaux sur les usages.

.... et support de la suite des travaux sur la préparation du SDAGE

Le travail doit se poursuivre pour approfondir l'analyse de la faisabilité technique et économique des propositions d'objectifs, et assurer la meilleure combinaison des approches globales et locales, principe général retenu en Rhône - Méditerranée.

Ainsi, avec les commissions géographiques, les réflexions au sein des CLE et comités de rivière, de baie ou de nappe, les réunions spécifiques avec les représentants des usagers et des associations, s'engage une suite de réflexions et de discussions de nature plus politique pour lesquelles ces synthèses constitueront un support de réflexion privilégié.

Les acteurs consultés peuvent ainsi s'appuyer sur les différents éléments de ce document pour examiner les propositions d'objectifs, et le cas échéant faire des propositions d'ajustement ou de complément.

Toutes les contributions recueillies à l'issue de cette phase seront exploitées pour élaborer la version finalisée de l'avant projet de SDAGE qui doit être adoptée avant mi 2007 puis faire l'objet de deux consultations successives auprès du public et des institutions.

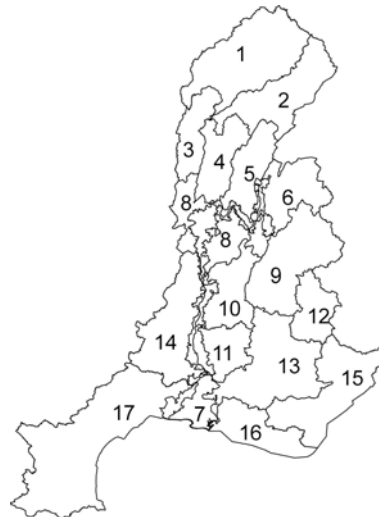
En ce qui concerne les synthèses par territoire, elles seront actualisées à mesure de l'avancement des réflexions. Sans que l'on puisse à cette date en décrire précisément l'organisation, elles alimenteront à terme le contenu des futurs documents qui succéderont aux annexes géographiques de l'état des lieux.

Tous les documents produits seront disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

✓ **Éléments généraux**

Le présent document de synthèse s'inscrit dans la suite des travaux de l'état des lieux, et plus particulièrement des annexes géographiques réalisées en 2005. Ainsi, il est proposé de se référer à ces documents pour tous les éléments de contexte généraux (enjeux du territoire, carte des pressions importantes, évaluation de l'état des milieux et des principales pressions, évaluation de la situation à l'horizon 2015...) - documents disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/> ou auprès des délégations de l'Agence de l'eau.

A noter aussi que de légers ajustements des limites géographiques de certains territoires et commissions géographiques ont été effectués pour améliorer leur cohérence et faciliter la concertation avec les acteurs. (cf. carte).



- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et affluents rive droite de la Saône
- 4 - Bresse, Dombes, Saône et affluents rive gauche
- 5 - Haut Rhône et vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône
- 8 - Zone d'activité de Lyon, bas Dauphiné
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Drôme
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau, Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et littoral
- 16 - Zone d'activité de Marseille, Toulon et littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et littoral

✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

Deux cartes sont annexées à cette synthèse :

- L'une présente les **limites des masses d'eau superficielles** (quelques ajustements depuis l'état des lieux) ainsi que le découpage en "sous-bassins versants". **Les sous-bassins** représentent des unités hydrographiques cohérentes utilisées d'une part comme échelle de travail et, d'autre part, pour la présentation des résultats.
- La seconde carte est consacrée aux **masses d'eau souterraine et identifie leur code** et le cas échéant des secteurs. **Des secteurs** ont en effet été définis afin de préciser l'étendue des pressions qui s'exercent et affiner les actions à mettre en œuvre. Malgré ce choix du bassin pour rendre le diagnostic et le plan de gestion plus pertinents, la définition des objectifs d'état s'effectue à l'échelle de la masse d'eau conformément aux textes de transposition de la directive cadre sur l'eau.

En outre, ces cartes présentent les objectifs d'état écologique des masses d'eau détaillés au paragraphe 4 du document.

Liste des sous bassins du territoire

DU_12_01	Affluents Haute Durance
DU_12_02	Guil
DU_12_03	Haute Durance
DU_12_04	Ubaye
DU_12_05	La Blanche

2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE

✓ Les principaux problèmes du territoire

En première étape de leur réflexion, les groupes de travail locaux ont identifié les problèmes importants pour l'atteinte des objectifs des masses d'eau dans chaque sous bassin versant.

Le tableau ci-après récapitule les problèmes majoritairement rencontrés sur le territoire.

IMPORTANCE DES PRINCIPAUX PROBLEMES SUR LE TERRITOIRE 12 - "HAUTE DURANCE"

	Plus de 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 50 et 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 25 et 50% des sous bassins du territoire concernés par le problème

Altération de la continuité biologique des milieux

Perturbations liées aux aménagements hydroélectriques

Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux rejets domestiques

Altérations de la morphologie des cours d'eau

Dégradation et/ou destruction de zones humides

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) liée aux activités industrielles principalement

✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

Seconde étape, les groupes de travail locaux ont proposé les mesures (actions)-clés pour traiter chacun des problèmes du sous bassin (tous milieux confondus : cours d'eau, plans d'eau, eaux souterraines). Dans le double objectif de disposer d'une liste synthétique et d'assurer un recoupement de ces travaux avec ceux relatifs aux orientations fondamentales, les mesures proposées par le niveau local ont été regroupées dans les familles de mesures de chaque projet d'orientation fondamentale.

Les tableaux initiaux élaborés par les groupes locaux (intitulés des problèmes et des mesures plus précis) ayant servi à réaliser cette synthèse sont disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

Guide de lecture du tableau

Pour chaque problème d'un sous bassin, les mesures proposées au niveau local ont été rattachées à une famille de mesures appartenant à une sous orientation fondamentale. Le lien avec le projet d'orientation fondamentale est rappelé dans la dernière colonne du tableau des mesures, avec les codes suivants :

CODE REPORTE DANS LE TABLEAU	LIBELLE DU PROJET D'ORIENTATION FONDAMENTALE
1	Développer, renforcer et pérenniser les politiques de gestion locale et concertée
2	Intégrer gestion de l'eau et aménagement du territoire
3	Restaurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau pour garantir la fonctionnalité des milieux et assurer la pérennité de certains usages
4	Préserver les milieux aquatiques, conforter l'hydroélectricité et définir les conditions de sa contribution aux objectifs des textes sur l'énergie
5	Agir sur la morphologie, le décloisonnement et l'hydrologie des milieux aquatiques pour contribuer efficacement et durablement à l'atteinte des objectifs du SDAGE
6	Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau
7	Lutter contre les toxiques : dépasser la complexité de la problématique et engager des actions
8	Lutter contre les pesticides : vers des changements conséquents dans les pratiques actuelles
9	Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé publique
10	Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions classiques d'origine domestique et industrielle
zh	Prendre en compte, préserver, restaurer, reconquérir les zones humides et préserver la biodiversité

Par ailleurs, l'analyse des mesures proposées par les groupes locaux a conduit à l'identification de nouvelles familles de mesures. Celles-ci ont été rajoutées à celles proposées dans les projets d'orientations fondamentales ou ont été rassemblées dans les catégories suivantes :

8bis : Lutter contre l'azote et le phosphore d'origine agricole

ap : Autres pollutions

strat : Eléments de stratégie générale

Ces éléments ont vocation à alimenter la suite des travaux sur le SDAGE et le programme de mesures.

DEGRADATIONS PHYSIQUES

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Altérations de la morphologie des cours d'eau	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Poursuivre et renforcer l'approche globale de l'évolution des lits et de la gestion des flux solides (sables, graviers, limons) à l'échelle des bassins versants		X		X		5
		Développer et mettre en œuvre la restauration morphologique des cours d'eau (restauration des espaces de bon fonctionnement, ripisylve...)		X	X		X	5
Altération de la continuité biologique	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Développer et mettre en œuvre la restauration de la continuité biologique (y compris sur les petits affluents)	X	X	X	X	X	5
Altérations des flux sédimentaires des cours d'eau et plans d'eau	Engager en priorité des démarches de préservation sur les milieux qui présentent actuellement un bon fonctionnement	Assurer le bon fonctionnement des milieux en mobilisant les outils de planification et réglementaires disponibles (classement en rivière réservé, grands migrants, inscription en tant que zone naturelle dans les documents d'urbanisme, actions réglementaires au titre de la police des eaux ou de la protection des milieux, ...)			X			5
Perturbations liées aux aménagements hydroélectriques	Engager des actions de gestion concertée en s'appuyant sur des connaissances fines du fonctionnement des ouvrages et de leurs impacts sur les milieux aquatiques	Engager des actions de gestion concertée en s'appuyant sur des connaissances fines du fonctionnement des ouvrages et de leurs impacts sur les milieux aquatiques		X	X			4
		Définir des régimes réservés favorables au bon fonctionnement durables des milieux aquatiques	X			X	X	4
		Améliorer la gestion sédimentaire			X			4
		Organiser la coordination de la gestion des ouvrages		X				4

DESEQUILIBRES QUANTITATIFS LIES A LA GESTION DE LA RESSOURCE

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)		Progresser dans la connaissance des prélèvements pour les différents usages de l'eau	X	X	X	X		3
		Déterminer les conditions et niveaux de prélèvements compatibles avec la préservation des milieux (sur les cours d'eau : définition de débits biologiques minimum aux points nodaux, sur les nappes : ZRE, définition de volumes et/ou débits maximum d'exploitation, niveaux de crise, zones de sauvegarde AEP, ...)	X					3
		Mettre en œuvre des règles de gestion pour le partage de la ressource à l'échelle des sous bassins ou des zones d'influence des grandes infrastructures de stockage ou de dérivation	X			X		3
		Promouvoir une véritable adéquation entre l'aménagement du territoire et la disponibilité des ressources en eau			X			3
		Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Restaurer un régime hydrologique (crue et étiage) indispensable au fonctionnement durable des milieux aquatiques			X	X	5

POLLUTION PAR LES NITRATES, PHOSPHATES, MATIERES EN SUSPENSION

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux rejets domestiques		Améliorer la qualité des réseaux existants et réaliser les extensions et raccordements prévus par les schémas directeurs		X		X	X	10
		Fiabiliser le fonctionnement et la gestion des installations de traitement (+ construction et travaux de mise aux normes des STEP)		X	X	X	X	10
		Développer de façon maîtrisée et réfléchie l'assainissement autonome en zone d'habitation diffuse en fonction de son impact sur le milieu					X	10
		Adapter les stratégies générales d'assainissement et de traitement aux spécificités des bassins versants	Promouvoir la mise en place de systèmes d'épuration ou de filières de traitement adaptés aux contextes économiques et culturels locaux (ex : lagunage et filtres plantés pour les petites collectivités, stations à fonctionnement modulable pour les zones avec des pics de population saisonnières ...)	X		X	X	10

POLLUTION PAR LES SUBSTANCES TOXIQUES (HORS PESTICIDES)

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Pollution liée aux activités industrielles principalement	Agir sur les rejets ponctuels d'origine industrielle par des actions synergiques dans les domaines des actions réglementaires et des interventions financières	Agir sur les rejets ponctuels d'origine industrielle par des actions synergiques dans les domaines des actions réglementaires et des interventions financières			X			7
Pollution anciennes ou rémanentes	Agir sur les sites, sols et milieux pollués (pollutions historiques industrielles, nappes polluées, ...)	Inventaire des sites et actions en fonction de l'impact sur le milieu et de la faisabilité technique financière : mesure de décontamination ou de confinement si bilan environnementale positif, suivi en cas de décroissance naturelle		X				7
	Résorption des pollutions liées aux anciennes activités minières	Résorption des pollutions liées aux anciennes activités minières : connaissance des impacts sur les milieux, traitement des eaux d'exhaures...	X					7

INONDATIONS

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Risque d'inondation	Réduire l'aléa (c'est-à-dire le phénomène de crue) et améliorer la protection des biens et des personnes	Entretien du lit des cours d'eau, en tenant compte de ses caractéristiques naturelles					X	6

PROTECTION DES MILIEUX ET DES ESPECES

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Sur- fréquentation ou fréquentation non organisée	Limiter la dégradation des milieux liée à la fréquentation	Organiser (et si besoin limiter) les usages par la connaissance de l'impact des usages, l'organisation des activités, l'aménagement raisonné des sites..			X			zh
Dégradation et/ou destruction de zones humides	Préserver l'existant et reconquérir les zones dégradées, les milieux remarquables...	Engager en priorité et à très court terme des actions de préservation sur les milieux les plus fragilisés		X	X			zh

AUTRES MESURES LIEES A DES DIRECTIVES EUROPEENNES PORTANT SUR LA PROTECTION DES EAUX ET DES ESPECES

Directive	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Natura 2000	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Développer et mettre en œuvre la restauration morphologique des cours d'eau (restauration des espaces de bon fonctionnement, ripisylve...)	X	X	X			5
	Préserver l'existant et reconquérir les zones dégradées, les milieux remarquables...	Engager en priorité et à très court terme des actions de préservation sur les milieux les plus fragilisés	X	X	X			zh
	Améliorer la connaissance et protéger les espèces	Acquérir des connaissances sur les peuplements piscicoles et les autres espèces liées aux milieux aquatiques pour contribuer à leur protection			X			zh
Directive "eaux de baignade"	Protéger les ressources pour respecter les exigences sanitaires des usages de baignade et de consommation de « produits aquatiques »	Limiter les apports polluants en provenance du bassin versant		X	X			9
	Donner la priorité à la collecte et au traitement effectif des rejets relevant de l'assainissement collectif	Améliorer la qualité des réseaux existants et réaliser les extensions et raccordements prévus par les schémas directeurs			X			10
Directive "eaux potabilisables"	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Mettre en place et gérer les périmètres de protection de captage	X	X	X	X	X	9
Directive "eaux résiduaires urbaines"	Donner la priorité à la collecte et au traitement effectif des rejets relevant de l'assainissement collectif	Fiabiliser le fonctionnement et la gestion des installations de traitement (+ construction et travaux de mise aux normes des STEP)	X	X	X	X	X	10

OUTILS DE GESTION - STRATEGIE - ENJEUX

Gestion Stratégie Enjeux	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Haute-Durance	Guil	Haute-Durance	Ubaye	La Blanche	lien projet d'orientation fondamentale
Développer, renforcer ou appuyer sur la gestion locale	Agir sur les "secteurs orphelins" de démarche de gestion locale et concertée	Inciter à la création de démarches de gestion (ou à la relance de démarches "en panne") sur les secteurs à enjeux	X		X			1
	Renforcer l'efficacité des procédures existantes pour les adapter encore plus aux contextes locaux	Soutenir la mobilisation dans le temps des acteurs impliqués dans les démarches de gestion concertée par bassin versant (ex : prolonger un premier contrat par un contrat ciblé sur les problèmes qui demeurent, mettre en place un contrat en parallèle de l'élaboration d'un SAGE pour engager les premières actions, ...)		X				1

3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE

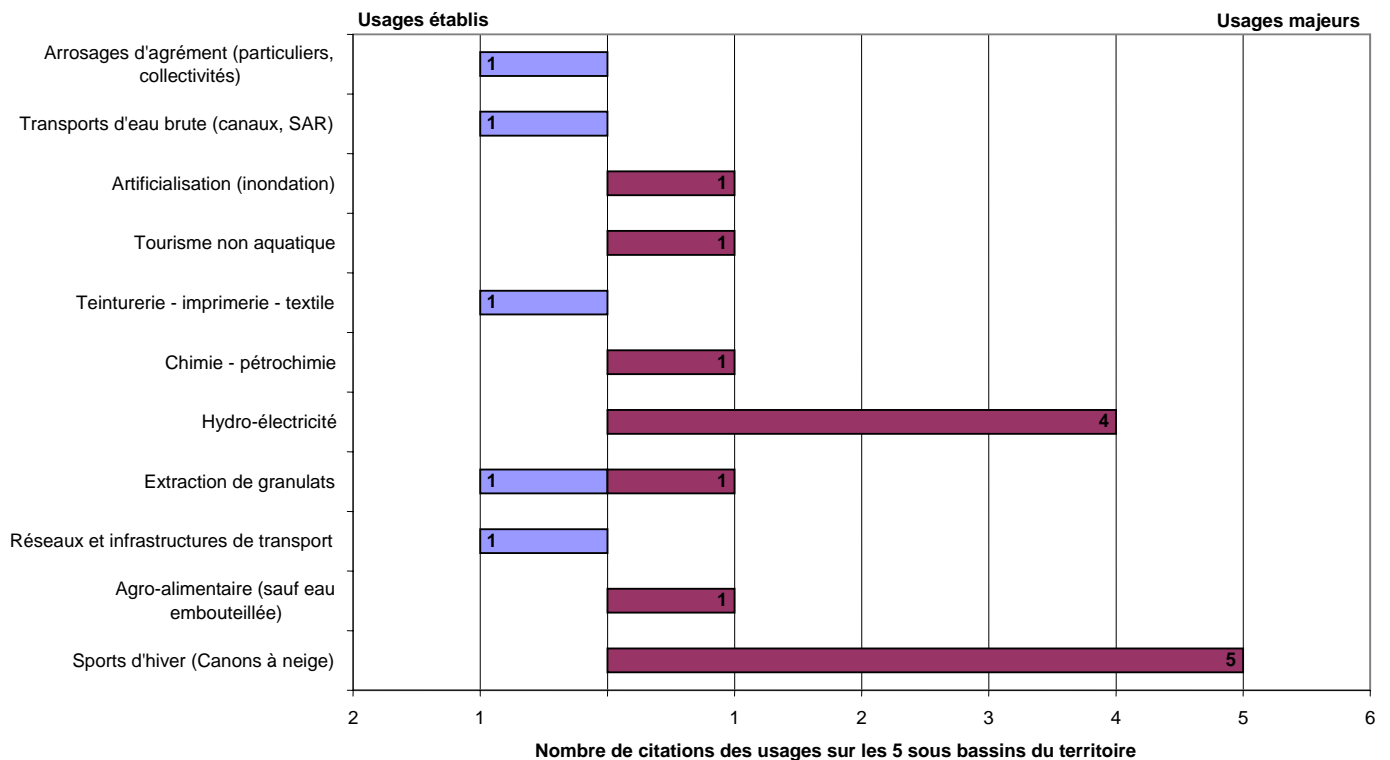
Le recueil d'éléments de socio économie et l'exploitation de données disponibles provenant de différents niveaux d'expertise est encore en cours. Cependant, certains éléments recueillis lors des réunions locales peuvent être présentés.

Un travail a porté notamment sur les usages concernés par les mesures nécessaires à l'amélioration de l'état des milieux ou favorisés par le bon état et sur la faisabilité des actions, apportant ainsi un premier éclairage sur la faisabilité technique et économique telle qu'elle a pu être appréciée par les acteurs locaux.

- ✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**

Rappel : un usage est considéré comme "majeur" s'il est très bien implanté sur le territoire, d'un point de vue économique ou social. Il est considéré comme "établi" s'il est suffisamment implanté (en quantité, en temps, en qualité, culturellement ou traditionnellement) ou impactant (présence de canons à neige, d'autoroutes, de golfs, etc.) mais qu'il ne peut en revanche être considéré comme un usage majeur.

USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS CONCERNES PAR LES MESURES A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LE BON ETAT SUR LE TERRITOIRE HAUTE DURANCE

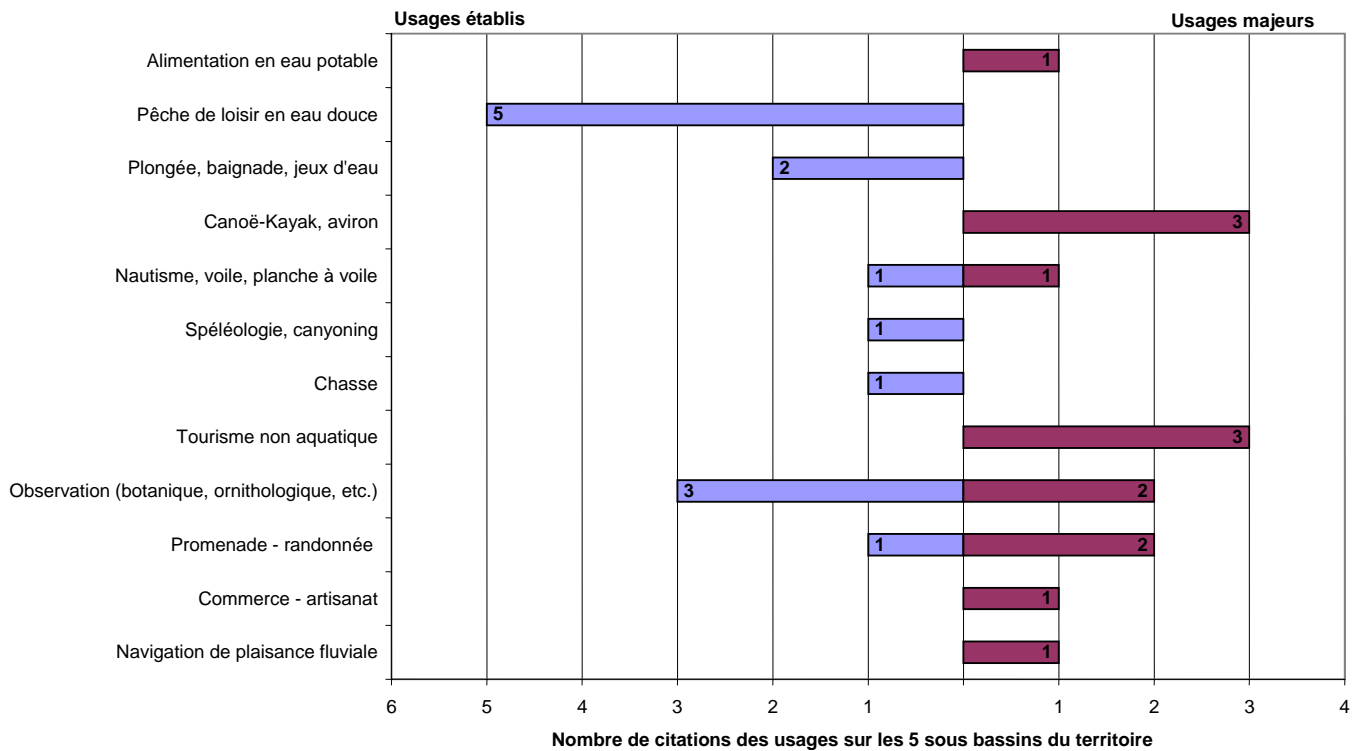


Ainsi, sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état, viennent notamment en tête la production de neige de culture et l'hydro-électricité.

L'agriculture irriguée et le maraîchage ainsi que l'exploitation forestière ont souvent été cités comme majeurs ou établis en Haute Durance mais les mesures proposées ne viennent pas contraindre ces usages.

✓ Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état

USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS FAVORISES PAR L'ATTEINTE DU BON ETAT SUR LE TERRITOIRE HAUTE DURANCE



Sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs favorisés par l'atteinte du bon état, viennent notamment en tête la pêche de loisir en eau douce, l'observation, le tourisme non aquatique et la pratique des sports d'eau vive (canoë- kayak).

Les fonctionnalités des milieux sont également largement favorisées par l'atteinte du bon état. Ainsi, pour tous les bassins versants du territoire, la **richesse biologique** (biodiversité) sera favorisée par l'atteinte du bon état. De plus l'atteinte du bon état favorisera la **ressource en eau locale** et l'**auto-gestion sédimentaire** (fonctionnalités citées pour 60% des bassins versants du territoire) ainsi que les capacités d'auto-épuration du milieu et l'amortissement des crues (dans 40% des bassins).

4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

La directive cadre sur l'eau demande de fixer un objectif d'état pour chacune des masses d'eau identifiées.

Pour les masses d'eau superficielles, le bon état au sens de la directive cadre sera obtenu lorsque seront atteints à la fois le bon état écologique et le bon état chimique :

- l'état écologique est qualifié au travers d'éléments de qualité biologique (flore aquatique, faune benthique, ichtyofaune), mais également de qualité physico-chimique et hydromorphologique soutenant la biologie, c'est à dire respectant des niveaux de qualité permettant un bon équilibre de l'écosystème ;
- l'état chimique est atteint lorsqu'un certain nombre de normes de qualité environnementales (liste établie au niveau européen) est respecté.

Il convient de rappeler que pour les **masses d'eau fortement modifiées**, les conditions de référence biologiques tiendront compte de la part irréductible de ces modifications physiques, le nouveau référentiel étant alors appelé "potentiel écologique maximum (PEM)". L'objectif de ces masses d'eau pour 2015 est alors le bon potentiel écologique (au lieu du bon état écologique), les exigences sur l'état chimique restant cependant inchangées.

Des dérogations sont possibles : des objectifs moins ambitieux que celui du "bon état 2015", que ce soit en terme **de délai** (report des objectifs en 2021, 2027) ou en terme **de niveau d'objectifs**, peuvent être admis à condition d'être justifiés (par des raisons d'ordre économique; du fait de conditions naturelles ou techniques particulières).

Pour le moment, les premiers travaux ont porté sur **l'état écologique**.

- L'objectif à atteindre (bon état ou bon potentiel) est identifié dans la colonne "objectif d'état écologique" de chaque tableau, des travaux complémentaires ayant été conduits pour affiner le diagnostic sur les masses d'eau fortement modifiées.
- Les dérogations qu'il serait nécessaire de demander en terme de délai ou de niveau d'objectif ont été identifiées (l'échéance de 2021 ou 2027 restant à préciser ultérieurement pour les reports de délai) et apparaissent dans la colonne "dérogation".
- Les colonnes "objectif global et objectif d'état chimique" seront complétées ultérieurement.

Pour les eaux souterraines, l'objectif présenté est l'objectif global de la masse d'eau. Une masse d'eau souterraine étant considérée dégradée si elle l'est pour plus de 20% de sa superficie ; des secteurs ont été identifiés sur certaines masses d'eau pour permettre d'apporter des précisions supplémentaires.

La lecture des tableaux et des cartes fait apparaître des objectifs pouvant être atteints pour 2015, d'autres qui ne pourront l'être qu'à une échéance ultérieure et des interrogations sur certaines masses d'eau pour lesquelles aucun objectif n'a pu être proposé.

PRESENTATION DES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU POUR CHAQUE SOUS BASSIN VERSANT DU TERRITOIRE ET POUR LES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

Sous bassin versant : Affluents Haute Durance (DU_12_01)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
301	Le Réallon	naturelle			bon état	non	
303	Le torrent des Vachères	naturelle			bon état	non	sous réserve de la suppression des obstacles (buses et seuils infranchissables)
304	Le Rabioux	naturelle			bon état	non	
309	La Biaysse	naturelle			bon état	non	
310	Le Fournel	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Guil (DU_12_02)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
305A	Le Guil de la confluence avec le torrent d'Aigue Agnelle à la confluence avec le Cristillan	naturelle			bon état	non	
305B	Le Guil de la confluence avec le Cristillan à la confluence avec la Durance	naturelle			bon état	délai	
306	Torrent Chagne	naturelle			bon état	non	
307	Le Cristillan	naturelle			bon état	non	
308	Le Guil de sa source au torrent de l'Aigue Agnelle inclus	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Haute Durance (DU_12_03)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
298	La Durance du Guil au torrent de Trente Pas	naturelle			bon état	délai	
305C	La Durance de la confluence avec la Gyronde à la confluence avec le Guil	naturelle			bon état	non	
311	La Durance de sa source jusqu'à la Gyronde incluse et la Clarée, la Guisane, et la Cerveyrette	naturelle			bon état	non	

Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L95	lac de Serre-Ponçon	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L96	lac de l'Eychauda	naturelle			bon état	non	lac de référence

Sous bassin versant : Ubaye (DU_12_04)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
302	L'Ubaye, le Bachelard et le Grand Riou de la Blanche	naturelle			bon état	non	Les problèmes identifiés en 2003 sont peut-être à relativiser (débits réservés déjà égaux au 1/10 module et seuils déjà équipés de passe si nécessaire)

Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L94	lac des Neuf Couleurs	naturelle			bon état	non	acquisition de données en 2006 (physicochimie et biologie)

Sous bassin versant : La Blanche (DU_12_05)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
299A	La Blanche de la source au barrage EDF	naturelle			bon état	non	
299B	La Blanche du barrage à la Durance	fortement modifiée			bon potentiel	non	

Masses d'eau souterraines

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6402	Domaine plissé BV Haute et moyenne Durance		Bon état		
6404	Domaine plissé BV Var, Paillons		Bon état		
6404a		Domaine plissé bassin Var, Estéron, Vésubie		Bon état 2015	
6413	Domaine plissé BV Cenise et Pô		Bon état		